

# Liberté d'entreprise et réglementations

## 1. De quoi est-il question ?

Le progrès économique est étroitement lié à la liberté d'entreprise. Pour s'imposer sur le marché, les entreprises cherchent en permanence à améliorer leurs produits et leurs processus de production, ce qui favorise l'innovation, améliore la productivité du travail et crée de la prospérité. Pour cela, il faut un environnement d'économie de marché avec de bonnes conditions-cadres, dans lequel les entreprises peuvent se développer en faisant jouer la concurrence. Le cadre légal, qui s'applique de la même manière à toutes les entreprises, ne doit pas être conçu de façon restrictive. Autrement, la dynamique du développement économique est étouffée dans l'œuf.

## 2. Contexte / défis / faits et chiffres

Ces dernières années, l'environnement économique – national comme international – est devenu plus exigeant pour les entreprises exportatrices suisses de l'industrie tech :

- **La politique industrielle a le vent en poupe**

La politique industrielle est de nouveau « en vogue ». Tant les États-Unis (sous Joe Biden : « *Inflation Reduction Act* » / sous Donald Trump : « *One Big Beautiful Bill Act* ») que l'UE (avec le « *Green Deal* ») et la Chine (« 14<sup>e</sup> Plan quinquennal ») misent sur l'« État omniscient ». Le « marché en tant que processus de triage » est remplacé par l'« usurpation du savoir par l'État » (Hayek). Une grande partie des politiques croit effectivement que l'État est en mesure d'évaluer la viabilité des technologies, raison pour laquelle il s'agirait de les encourager. Or, si le soutien étatique à ces fournisseurs de technologie est lié à une exigence de « contenu local », il a un effet protectionniste et entrave la compétitivité des exportations tech suisses vers ces pays.

- **Tsunami réglementaire dans l'UE**

La réglementation dans le domaine de la durabilité augmente dans le monde entier. Cependant, peu de pays sont aussi activistes que l'UE. Cela vaut en particulier pour le reporting de durabilité (p. ex. la directive CSRD), la réglementation des substances (p. ex. les PFAS), le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF ou CBAM) ou encore la classification des activités économiques (p. ex. la taxonomie de l'UE). Ce phénomène prend des proportions inquiétantes, mobilise des ressources internes aux entreprises et génère des coûts sans pour autant contribuer à la création de valeur de ces entreprises. Il n'est donc pas étonnant que des espaces économiques extra-européens tels que les États-Unis ou l'Asie se développent avec davantage de dynamisme que l'UE. En raison de sa forte interconnexion économique internationale, la Suisse ne peut se soustraire que partiellement à cette pression réglementaire. Mais, là où elle le peut, elle doit utiliser sa marge de liberté et renoncer à reprendre de telles réglementations. L'UE a toutefois reconnu entre-temps qu'elle était allée trop loin dans la réglementation. Le paquet « *Omnibus* » vise à réduire la bureaucratie, à faciliter la mise en œuvre des rapports sur la durabilité et à renforcer la compétitivité des entreprises européennes.

- **De bonnes conditions d'implantation sous pression en politique intérieure**

Sur le plan de la politique intérieure, tout n'est pas non plus au mieux. Les conditions-cadres fondamentalement bonnes de la politique économique en Suisse sont mises en péril par négligence. Seuls quelques progrès ont pu être réalisés ces dernières années (p. ex. accords de libre-échange avec l'Indonésie et avec l'Inde, l'abolition des droits de douane sur les produits industriels). Bien trop souvent, il faut lutter contre une détérioration des conditions-cadres. Ce type de campagnes de votation sont encore généralement gagnées, même si ce n'est que de justesse (p. ex. l'initiative pour des entreprises responsables). Mais parfois, la lutte est perdue (p. ex. celle sur la 13<sup>e</sup> rente AVS). Les libéralisations à grande échelle ne sont pratiquement plus possibles (p. ex. l'ouverture complète du marché de l'électricité). Il est donc d'autant plus impor-

tant que la Suisse maintienne son marché libéralisé du travail.

En 2024, l'indice de liberté économique de The Heritage Foundation place certes la Suisse à la deuxième place, derrière Singapour et devant l'Irlande et Taïwan. Mais ce résultat flatteur ne doit pas masquer le fait que la situation politique générale a changé aussi en Suisse et que l'interventionnisme étatique a gagné en popularité. Le dernier exemple en date est l'introduction prévue d'une loi sur l'examen des investissements, visant à empêcher les rachats d'entreprises nationales par des investisseurs étrangers si l'ordre public ou la sécurité de la Suisse risquent d'être mis en danger ou menacés.

### 3. Position de Swissmem / revendications / pistes de solution

La liberté entrepreneuriale doit être préservée grâce à de bonnes conditions-cadres. La compétitivité internationale de l'industrie tech suisse s'en trouve renforcée. Pour ce faire, il faut tenir compte des éléments suivants :

- **Pas d'adhésion de la Suisse à l'UE, mais les Bilatérales III**

La bureaucratisation croissante de l'UE paralyse cet espace économique. La Suisse doit se contenter d'établir ses relations avec l'UE sur de bonnes bases à long terme, ce qui peut être atteint en poursuivant sur la voie bilatérale, dont le succès a déjà été démontré, au moyen des Bilatérales III. En renonçant à une adhésion à l'UE, la Suisse s'assure une marge de liberté politique et n'est pas obligée de reprendre toutes les absurdités réglementaires de l'UE.

- **Pas d'assouplissement du frein à l'endettement**

Malgré la situation financière difficile dans laquelle se trouve la Confédération, il ne faut pas toucher au frein à l'endettement. La dette publique, faible en comparaison internationale, entraîne des taux bas sur les marchés des capitaux et donc des coûts de financement plus faibles pour les entreprises.

- **Maintien de l'indépendance de la Banque nationale suisse (BNS)**

La mission première de la BNS consiste à garantir la stabilité des prix. La BNS peut également tenir compte des évolutions conjoncturelles et amortir les brusques fluctuations du taux de change, mais uniquement si cela est compatible avec son mandat. Les faibles taux d'inflation réduisent la pression revendicative pour la compensation du renchérissement et les augmentations de salaire.

- **Renonciation à la politique industrielle**

La Suisse est trop petite pour se permettre de mener une politique industrielle. Les expériences passées montrent en outre qu'elle n'a guère eu de succès durable dans ce domaine. La Suisse oppose de bonnes conditions-cadres à la politique industrielle des grands espaces économiques, ce qui s'avérera plus fructueux à long terme. De plus, la politique industrielle est coûteuse et les entreprises contribuent à la payer par le biais d'impôts plus élevés. Le « pacte » en vigueur depuis des décennies entre la société et la politique, d'une part, et entre la société et les entreprises industrielles, d'autre part, selon lequel de bonnes conditions-cadres doivent s'appliquer pour toutes les entreprises au lieu de subventions élevées pour quelques-unes, doit perdurer.

- **Protection de la propriété privée**

La garantie de la propriété a beau être inscrite dans la Constitution, le droit d'initiative permet de remettre en question toute disposition constitutionnelle, comme l'a montré l'exemple récent de l'initiative de la JS « pour l'avenir ». Dans le fond, il s'agit d'une initiative d'expropriation. Or cette initiative entraînerait le démantèlement de nombreuses PME familiales. Elle doit donc échouer clairement.

- **Limiter la durée de validité des actes pour les nouvelles lois**

Il faut soumettre les nouvelles lois à une limitation dans le temps. La nécessité d'agir n'est pas toujours définitivement établie au moment de l'introduction d'une nouvelle loi. Un examen approfondi de la loi doit obligatoirement être présenté au Parlement après un délai fixé. La loi expire à moins que le Parlement ne la prolonge.

**Pour de plus amples renseignements chez Swissmem :**

- Jean-Philippe Kohl, Vice-directeur et chef de la division Politique économique, tél. 078 659 17 72,  
[j.kohl@swissmem.ch](mailto:j.kohl@swissmem.ch)